

Témoignage sur la question des animaux dans les HLM

OMH Longueuil

Damnés chiens, damnés chats !

Le Comité consultatif des résidants et résidentes a proposé au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Longueuil, suite à la fusion des huit offices municipaux d'habitation, un règlement d'immeuble où les chats et petits chiens seraient autorisés dans les logements. Suggestion qui fut retenue.

Branlement de combat chez les locataires! À notre surprise, ce sont les locataires eux-mêmes, retraités, qui remettaient en doute cette décision. Pétitions dans certains immeubles déclarant que les chats et les chiens seraient les nouvelles sources d'ennui tant au niveau de l'hygiène que du bruit. Pourtant dans ces immeubles, il y avait des locataires ayant déjà de tels animaux et les locataires voisins les toléraient. L'ensemble des locataires craignait alors que permettre ouvertement la présence des animaux inciterait de nombreux locataires à s'en procurer un.

Un an plus tard, lors de ma tournée de rencontres avec les locataires, je demandais aux locataires comment ils avaient vécu leur première année avec ce règlement permettant la présence de ces animaux.

Première constatation, rares sont les locataires qui se sont rués à l'animalerie.

Deuxième constatation, ceux qui s'en sont procuré un, ont opté pour le chat. Regrettent-ils leur choix? Non. Pourquoi ? Une présence, quelqu'un à qui parler, un «désennui», une raison pour s'habiller... explications données dans des mots faisant appel aux sentiments profonds de la personne. Leur animal était un baume sur leur solitude et un déversoir de leur surplus affectif.

Troisième constat, les locataires, non propriétaires d'un animal, acceptent généralement la présence d'un animal chez leur voisin. Bref, les locataires ne veulent pas d'animaux dérangeants.

À date, les locataires propriétaires d'animaux sont responsables de leur animal. Il y a même une locataire qui m'a dit dans le creux de l'oreille «*depuis qu'elle a son chat, elle en a r'gagné pis est beaucoup moins dérangeante pour nous autres*», en parlant d'une autre locataire. Ah bon!

Jean-Benoît Laberge directeur général, OMH Longueuil



Source : FLHLMQ ■ www.flhlmq.com ■ 514 521-1485 ou 1 800 566-9662